



Impact d'une aide financière d'un frère sur l'ASPA du bénéficiaire

Par CWZ

Bonjour

Nous envisageons de contribuer aux charges d'une résidence pour notre frère en perte d'autonomie et bénéficiant de l'ASPA et souhaitons savoir si cette contribution entrainera une réduction du montant de l'ASPA reçu par celui-ci.
Merci de votre éclairage

Par yapasdequoi

Bonjour,

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16871]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16871
[/url]

"Le montant qui vous est attribué est égal à la différence entre le montant maximum par mois de l'Aspa (961,08 ?) et le montant de vos revenus par mois."

Si vous versez une somme régulièrement à votre frère, l'ASPA sera réduite d'autant.